

**Marché public de travaux**

Travaux d’aménagement et construction d’une aile numérique pour l’École nationale supérieure d’architecture de Montpellier

Acte d’engagement

A.E. 2026-01

Procédure de consultation : Marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique en vigueur au 01 avril 2019

cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés de travaux

**Date et heure limites de réception des offres :**

**Lundi 09 mars 2026 à 12h00**

Le présent Acte d’engagement comporte 10 pages numérotées de 2 à 10

SOMMAIRE

[ARTICLE 1. Prescriptions générales 3](#_Toc221617679)

[ARTICLE 2. Objet du marché 3](#_Toc221617680)

[ARTICLE 3. Procédure 4](#_Toc221617681)

[ARTICLE 4. Durée du marché 4](#_Toc221617682)

[ARTICLE 5. Engagement du titulaire 4](#_Toc221617683)

[5.1 Identification et engagement du titulaire 4](#_Toc221617684)

[5.2 En cas de groupement : nature du groupement et répartition des prestations 5](#_Toc221617685)

[5.3 Compte à créditer 6](#_Toc221617686)

[ARTICLE 6. Avance 6](#_Toc221617687)

[ARTICLE 7. Nomenclature 7](#_Toc221617688)

[ARTICLE 8. Signature du marché par le titulaire 7](#_Toc221617689)

[8.1 Signature du marché par le titulaire individuel 7](#_Toc221617690)

[8.2 Signature du marché en cas de groupement 7](#_Toc221617691)

[ARTICLE 9. Acceptation de l’offre 8](#_Toc221617692)

[ARTICLE 10. Notification du marché 9](#_Toc221617693)

[ARTICLE 11. Nantissement ou cession de créances 10](#_Toc221617694)

# Prescriptions générales

***Organisme contractant :***

L’École nationale supérieure d’architecture Montpellier – 179 rue de l’Espérou, 34093 Montpellier cedex 5,

***Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissement et cession de créances :***

Le Directeur de l’École nationale supérieure d’architecture Montpellier

***Ordonnateur :***

Le Directeur de l’École nationale supérieure d’architecture Montpellier

***Comptable public assignataire des paiements :***

L’Agent comptable de l’École nationale supérieure d’architecture Montpellier.

# Objet du marché

Le présent marché a pour objet l’aménagement intérieur d’une aile numérique au bâtiment C de l’École nationale supérieure d’architecture de Montpellier, comprenant la construction de deux salles : local serveurs et local onduleur.

Les travaux sont répartis en 6 lots comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| LOTS | Désignation |
| Lot 01 | Cloisons, plafonds et menuiseries |
| Lot 02 | Sols |
| Lot 03 | Peinture |
| Lot 04 | Électricité |
| Lot 05 | Système de sécurité incendie (SSI) |
| Lot 06 | Chauffage, ventilation, climatisation (CVC) |

Cet acte d’engagement correspond :

1.

à l’ensemble du marché ou de l’accord-cadre

au lot n°**02** du marché ou de l’accord-cadre *(en cas d’allotissement)* ;

* **Sols**

2.

à l’offre de base

Complémentée des PSE suivantes\* :

PSE L2.1 : Périmètre supplémentaire avec enlèvement du revêtement

PSE L2.2 : Périmètre supplémentaire

*(\*) Les PSE étant obligatoires, toute offre ne les présentant pas sera déclarée irrégulière.*

# Procédure

La consultation est passée en procédure adaptée selon les dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique en vigueur au 01 avril 2019.

Pour les lots 1 à 3 et 5 à 6, elle revêt la forme d’un marché ordinaire à prix global et forfaitaire.

Pour le lot 4, elle revêt la forme d’un marché à tranche à prix global et forfaitaire.

# Durée du marché

La durée du marché et le délai d’exécution des travaux ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

# Engagement du titulaire

## Identification et engagement du titulaire

*(Cocher les cases correspondantes)*

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l’accord-cadre suivantes :

CCP n°2026-01 et ses annexes

Annexe 1 : *CCP 2026-01 Annexe 1\_Plan de projet*

Annexe 2 : *CCP 2026-01 Annexe 2\_Edl coupe 1.1*

Annexe 3 : *CCP 2026-01 Annexe 3\_Pro coupe 1.1*

Annexe 4 : *CCP 2026-01 Annexe 4*\_*Diagnostic amiante avant travaux*

Le présent AE n°2026-01\_L2

RC n°2026-01 et ses annexes

Annexe 1 : RC 2026-01 annexe 1 – Attestation de visite

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

engage la société sur la base de son offre ;

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

**nom commercial** et **dénomination sociale** du candidat ou, le cas échéant, de chaque membre du groupement :

**adresses de son établissement et du siège social** (si elle est différente de celle de l’établissement) :

**adresse électronique** :

**numéro de téléphone** :

**numéro de télécopie** :

**numéro de SIRET** :

à exécuter les prestations demandées :

dans les délais indiqués dans le mémoire technique

aux prix indiqués ci-dessous et détaillés dans les annexes financières jointes au présent document

* **Montant total offre de base :**

*(à remplir par le candidat)*

Montant hors Taxes arrêté en chiffres à :

Montant TVA (20%) :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

* **Montant total pour la PSE L2.1 – Périmètre supplémentaire + enlèvement :**

*(à remplir par le candidat)*

Montant hors Taxes arrêté en chiffres à :

Montant TVA (20%) :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

* **Montant total pour la PSE L2.2 – Périmètre supplémentaire :**

*(à remplir par le candidat)*

Montant hors Taxes arrêté en chiffres à :

Montant TVA (20%) :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

## En cas de groupement : nature du groupement et répartition des prestations

Pour l’exécution du marché ou de l’accord-cadre, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante)*

conjoint OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT de la prestation** |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Adresse : |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Adresse : |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Adresse : |  |  |

## Compte à créditer

Je demande que l’Administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

***JOINDRE UN RELEVÉ D’IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL***

|  |
| --- |
| Bénéficiaire : |
| Établissement tenant le compte du bénéficiaire : |
| Code établissement : |
| Code guichet : |
| Numéro du compte : |
| Clé R.I.B. : |

# Avance

Selon les modalités définies dans l’article 8.6 du CCP 2026-01, une avance est accordée au titulaire du marché qui peut la percevoir ou la refuser. Il l’indique ci-dessous *(R2191-5 du Code de la commande publique en vigueur au 01 avril 2019)* :

Je renonce au bénéfice de l'avance :

*(Cocher la case correspondante.)*

NON  OUI

# Nomenclature

La classification principale du lot, conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

|  |  |
| --- | --- |
| Code principal | Description |
| 45432111-5 | Travaux de pose de revêtements de sols souples |

# Signature du marché par le titulaire

## Signature du marché par le titulaire individuel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente

## Signature du marché en cas de groupement

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(articles R2142-19 à R2142-27 45 du Code de la commande publique en vigueur au 01 avril 2019)*:

* *[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

* *[Donner des précisions sur l’étendue du mandat.]*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

# Acceptation de l’offre

Pour valoir acte d’engagement qui prendra effet à la date de la notification, est acceptée :

* L’offre de base

La PSE n° L2.1

La PSE n° L2.2

À Montpellier, le :

Le Responsable du pouvoir adjudicateur :

Le Directeur de l’École nationale supérieure d’architecture de Montpellier

# Notification du marché

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d’une copie du marché au titulaire.

Cette remise sera opérée par mail avec accusé réception via la Plateforme des Achats de l’État (PLACE). La réception du mail vaut notification du marché.

# Nantissement ou cession de créances

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

La partie des prestations que le titulaire n’envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

Et devant être exécutée par : en qualité de :

Membre d’un groupement d’entreprise

Sous-traitant

À

Le

Signature :